

L'ACCESSIBILITÉ

Conditions d'accès

- **Le jardin n'est pas ouvert au grand public** : toutes les personnes voulant avoir accès au jardin doivent être adhérentes à l'association (scénario asso) ou adhérentes à l'une des structures intégrées au collège décisionnaire (scénario collège) : elles doivent ainsi avoir approuvé et signé la charte d'utilisation du jardin.
- **Les habitants de l'immeuble de la rue des Héros** auront un accès inconditionnel au jardin. Ils devront néanmoins avoir signé la charte d'utilisation, s'engageant ainsi sur le respect du jardin (les futurs habitants seront mis au courant du fonctionnement du jardin par PFP).
- **Les habitants de la pension de famille Labadié** auront également libre accès au jardin à la condition d'être accompagnés par un salarié. Les résidents de l'immeuble et de la pension de famille seront libres d'investir un espace non utilisé, ce même en parallèle d'une activité programmée par une structure extérieure, dans la mesure où ils ne perturbent pas celle-ci.
- **Pour le public du Sleep In** du CAARUD, un encadrement est indispensable et des plages horaires dédiées sont à prévoir au moins dans un premier temps.
- **Lors d'événements exceptionnels** (événement festif, journée porte-ouverte, etc), un public élargi pourra accéder au jardin suivant les conditions fixées par les représentants des structures.

Planning

Afin que les différentes structures utilisatrices du jardin soient efficacement coordonnées dans la gestion et l'animation du lieu, il est nécessaire d'organiser un planning hebdomadaire de manière rigoureuse :

- **Le planning est défini par le collège de représentants** : ils attribuent des plages horaires à chaque structure en tenant compte de l'ensemble des demandes.
- **Le planning hebdomadaire est défini pour une période à déterminer** (ex : entre deux périodes de vacances scolaires). Durant cette période, **le planning est ferme** et aucune improvisation n'est possible : ainsi, « une plage horaire laissée exceptionnellement vide par une structure ne peut pas être occupée à la dernière minute. »
- Le planning serait cependant **ajustable durant les vacances scolaires** (ex : ce système permettrait au centre d'animation de pouvoir jouir du jardin plus librement).

Les plages horaires d'utilisation de chacune des structures devront être définies de manière à :

- Limiter le nombre de structures et de personnes présentes simultanément dans le jardin.
- **Limiter les risques d'incompatibilité des publics**, au moins dans un premier temps (ex. : Le *Sleep In* préfère que les premières visites de ses usagers ne soient pas en contact avec des enfants)
- **Aménager à l'inverse des temps propices à la rencontre de publics** différents pour favoriser la mixité et les échanges intergénérationnels.
- **Préserver des horaires «vides»**, sans structures extérieures, qui seront réservés aux résidents dans une atmosphère moins animée et plus intime.

Côté pratique :

- **Le planning est affiché au niveau du point d'accueil du jardin** : les habitants de l'immeuble sont ainsi informés directement sur place et peuvent choisir d'aller ou non à la rencontre des différents publics.
- Son organisation et sa diffusion peut être facilitée par le partage d'outils en ligne.

Légende :

- **en rouge** : choix essentiel à opérer • **en vert** : ce qui semble partagé • **en orange** : éléments à préciser

Solution d'accès

La technique d'ouverture/fermeture de porte reste à définir :

- **Une solution physique (clefs mécanique ou électronique, plus cher)** a l'avantage de ne pas pouvoir être « essaimé » mais nécessite une organisation efficace (clef rangée à un endroit fixe par le représentant de chaque structure à disposition de ces animateurs) et peut être perdue...
- **Une solution numérique (digicode)** ne peut pas être perdu et se partage très facilement et fluidifie l'organisation. Il peut par contre être rapidement « essaimé » par le bouche à oreille. Une solution à code multiple (un code par structure), couplée à un historique d'accès et à un renouvellement

régulier des codes permettrait de limiter les risques.

Légende :

• en rouge : choix essentiel à opérer • en vert : ce qui semble partagé • en orange : éléments à préciser